



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/17/Corr.1
27 novembre 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante et unième réunion
Montréal, 17 - 19 décembre 2003

Corrigendum

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD

Dans le Tableau 1, à la page 2, sous A2 : Renouvellement des projets de renforcement institutionnel :

Costa Rica : Dans la colonne ``montant recommandé``, remplacer 140 513 par 184 739

Dans l'Annexe I, à la page 1, Costa Rica : Renouvellement du renforcement institutionnel, remplacer les lignes 4 à 6 par les suivantes :

Montant recommandé pour approbation (\$ US)	184 739
Coût d'appui à l'agence (\$ US)	13 855
Coût total de la Phase V du renforcement institutionnel pour le Fonds multilatéral	198 594

